

Message à tous les **éleveurs** et **intervenants** du secteur porcin du Québec

État de la situation sur les cas de diarrhée épidémique porcine (DEP) et de Deltacoronavirus porcin (DCVP) au Québec

État de la situation sur les 2 cas de DEP

Le premier cas de DEP dans une pouponnière à Saint-Damase annoncée le 26 mars dernier a regagné son statut négatif. L'engraissement situé à Sainte-Sophie ayant reçu ces porcelets est prévu les expédier à l'abattoir en septembre. Pour le moment, tout se déroule favorablement vers une nouvelle éradication de la DEP du Québec.

État de la situation sur le DCVP

L'EQSP vous informe d'un nouveau cas de Deltacoronavirus porcin (DCVP), **le cinquième** depuis le 15 avril dernier. Ce cas est à nouveau la conséquence d'un déplacement de porcelets d'une pouponnière déclarée positive à Saint-Denis-sur-Richelieu. Ce nouveau déplacement se fait aujourd'hui vers un engraissement situé à Lawrenceville en Estrie dans une zone à faible densité de production et n'ayant aucune maternité dans un rayon de 5 km. Selon les procédures habituelles, les éleveurs concernés de cette zone sont informés individuellement de la situation et invités à rehausser leur biosécurité de manière préventive.

Concernant le déplacement récent de porcelets d'une pouponnière de St-Denis-sur-Richelieu vers un engraissement localisé à Saint-Roch-de-l'Achigan dans Lanaudière, il est à noter que ce site a récemment été frappé par une catastrophe naturelle. Dû à des dommages importants au bâtiment, les porcelets ont dû être déplacés vers un autre site d'engraissement à l'Épiphanie. Puisque des tests préliminaires sur ces porcs avant ce dernier déplacement se sont révélés négatifs et que les porcelets se trouvent dans un nouvel environnement non contaminé, de nouveaux tests seront réalisés sur ces porcs. Si ces tests se révèlent négatifs, le nouveau site ne sera pas déclaré infecté.

De façon générale, la situation s'améliore aussi de façon significative pour la DCVP. La maternité située en Ontario qui approvisionne ce réseau de production a commencé à produire des porcelets négatifs. Nous devrions donc dans un proche avenir progresser vers des tests de regain de statut négatif aux sites de pouponnières recevant ces porcelets ce qui arrêtera la déclaration de nouveaux sites d'engraissement positifs.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section «Publications», «Santé, qualité et traçabilité», «Santé et biosécurité», puis «DEP».